Le 26 novembre 2013

Le gouvernement Ayrault, face à l’impopularité de sa réforme des retraites, va tenter aujourd’hui un ultime passage en force. Après le rejet à l’unanimité de la loi sur les retraites au Sénat début novembre et l’enterrement provisoire, mercredi dernier, du report de six mois de la revalorisation des pensions, le gouvernement a programmé un vote bloqué des députés. Une mesure exceptionnelle, qui témoigne de son embarras. Elle permet à l’exécutif de soumettre au vote le texte de son choix, et donc d’exclure les amendements de l’opposition. Le recours à cette procédure a choqué jusque dans les rangs des partenaires gouvernementaux

Depuis plus de six mois le désarroi s’est cristallisé sur le nerf de la réforme, à savoir la nouvelle augmentation programmée de la durée de cotisation. Alors candidat à l’élection présidentielle, juste avant sa victoire le 6 mai 2012, François Hollande avait assuré qu’il ne modifierait pas l’âge de départ à la retraite. C’est par une porte dérobée, en imposant la hausse de la durée de cotisation (à 43 annuités de cotisation d’ici 2035), que le président socialiste va imposer aux Français de travailler plus longtemps et par ce fai conforter la réforme Sarkozy/Fillon . Par cette parade, il sera exigé de nouveaux sacrifices de la part des salariés qui vont être, de plus, mis à contribution à travers la hausse de leurs cotisations (+ 0,6 %). De même, et c’est une première dans l’histoire des réformes de la retraite, les retraités sont ponctionnés, par le report de la revalorisation de leur pension, et par la suppression d’avantages fiscaux.

Le président marche fermement dans les pas de Sarkozy au lieu de la rupture promise, qui avait déjà relevé de deux ans l’âge légal de départ à la retraite, repoussé à 62 ans. En 2010 pourtant, le parti socialiste était en ordre de bataille avec les syndicats pour critiquer sévèrement le projet de retraite « irresponsable » de la droite. Etaient présent, parmi les manifestants, de Saint Gaudens nos parlementaires (Carole Delga et Bertrand Auban)

S’il joue depuis le départ sur les mots, François Hollande ne déjoue pas l’épreuve des faits. Après une concertation éclair et formelle avec les acteurs syndicaux, les propositions retenues fin août par le premier ministre Jean-Marc Ayrault confortent la réforme 2010.

Jean Marc Ayrault prétend vouloir « mettre tout le monde à contribution » c’est faux. En décidant par exemple d’alléger significativement la participation des entreprises à la branche famille, en compensation du mini-effort exigé d’elles en terme de hausse de la cotisation retraite, en se détournant des attentes syndicales, maintes fois renouvelées, de voir l’assiette des financements élargie, le gouvernement aura imprimé sa marque d’une curieuse manière : en demeurant radicalement sourd et imperméable aux propositions alternatives émergeant du mouvement social.